

DÉCLARATION DE L'AMC SUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES MÉDECINS

Principes directeurs et engagements à l'appui d'une profession dynamique

De quoi s'agit-il?

La présente déclaration propose une liste de principes directeurs et d'engagements à l'appui d'une profession dynamique et engagée qui définissent les principaux facteurs permettant de créer des environnements sains, propices à la pratique et à la formation, dans le but d'améliorer le sentiment d'épanouissement et l'engagement des médecins. Elle affirme que tous les médecins devraient avoir accès à des services et à des mesures de soutien de qualité en matière de santé et de bien-être qui leur permettent de gérer toute difficulté personnelle et professionnelle.

Pourquoi est-ce important?

Le mauvais état de santé et de bien-être des médecins constitue un enjeu criant pour l'ensemble de la profession médicale, les patients et les systèmes de santé. Les médecins courent un risque accru de problèmes de santé tels que l'insatisfaction par rapport à la vie personnelle et professionnelle, l'épuisement professionnel, la dépression, les pensées suicidaires et le suicide. Il est démontré que ces problèmes entraînent une baisse de la qualité des soins aux patients et de l'efficacité des systèmes de santé. Il est donc devenu impératif d'élaborer des politiques et des pratiques s'attaquant aux facteurs qui nuisent à la santé des médecins et aux défis auxquels ceux-ci sont confrontés dans des environnements de formation et d'exercice à la complexité croissante.

Pour apporter des améliorations concrètes et durables, les membres de la profession et les autres intervenants devront prendre des engagements mûrement réfléchis visant la réduction des obstacles personnels, culturels et professionnels et la promotion de comportements, de pratiques et de conditions de travail optimisant la santé et le bien-être. L'AMC est déterminée à promouvoir, par la défense d'intérêts et la collaboration, un modèle de responsabilité partagée ciblant des facteurs individuels et systémiques qui influencent la santé et le bien-être et y contribuent. Cette déclaration repose sur la [Politique de l'AMC sur la santé des médecins](#) et sur son [document contextuel](#).

PRINCIPES DIRECTEURS



Une définition élargie de la santé des médecins

Par le passé, améliorer la santé des médecins passait souvent par la résolution de problèmes individuels. Aujourd'hui, nous prenons en compte un éventail complexe de facteurs individuels, socioculturels, professionnels et systémiques, et travaillons à élaborer des mesures de prévention et des solutions. Par l'élargissement de notre perspective, nous arrivons à prendre en compte toute la variété de facteurs nuisant à la formation médicale et à l'exercice de la médecine et à tenter d'y remédier.



La santé des médecins comme indicateur de qualité

Les mesures de la santé et du bien-être des médecins sont en voie de devenir un indicateur de qualité important pour l'exercice de la médecine et le fonctionnement global des systèmes de santé. La santé des médecins a été ajoutée au triple objectif – maintenant un quadruple objectif –, qui vise à optimiser l'efficacité des systèmes par l'amélioration de la santé de la population et de l'expérience des patients, la réduction des coûts et la promotion du bien-être des médecins.



La santé des médecins, une responsabilité partagée

De plus en plus, on reconnaît qu'il existe un ensemble complexe de facteurs contribuant à la santé et au bien-être qui doivent être envisagés tant du point de vue de la personne que du système. Bien que les initiatives ciblant les médecins un à un demeurent pertinentes, nous devons nous concentrer sur des initiatives à l'échelle de la profession et du système ainsi que sur la collaboration entre intervenants et médecins pour induire des changements concrets et durables, suivant un modèle de responsabilité partagée.

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS À PROMOUVOIR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES MÉDECINS

PROFESSION

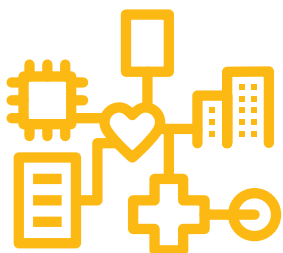
Engagement à promouvoir une culture de bien-être



- Reconnaître et éliminer la stigmatisation associée aux problèmes de santé et de bien-être dans les environnements de formation et d'exercice par la normalisation de la recherche d'aide et la promotion de la sécurité psychologique.
- Prendre l'initiative de favoriser les comportements, les gestes, les politiques et les pratiques organisationnelles contribuant à une culture positive, abolir les obstacles empêchant les médecins de tenter de retrouver la santé ou de rechercher une intervention, et aider les médecins à soutenir et à traiter plus efficacement leurs collègues en détresse.
- Collaborer à l'élaboration et à la promotion d'initiatives à l'échelle de la personne et du système qui mettent l'accent sur l'établissement d'une culture de formation et d'exercice saine.
- Promouvoir la courtoisie, l'intégrité, la réciprocité et le respect en tant que valeurs communes, ainsi que l'importance pour les médecins de cultiver un sentiment d'épanouissement et d'engagement.

SYSTÈMES ET ORGANISATIONS

Engagement à mettre en place et à promouvoir des mesures de soutien dans les milieux de travail et les systèmes



- Faire connaître les services et mesures de soutien en matière de santé et de bien-être déjà en place, et abolir les obstacles culturels et institutionnels limitant l'accès à ces services et mesures.
- Améliorer l'accès à l'éducation médicale continue et en augmenter la portée, et renforcer les normes d'agrément en matière de santé et de bien-être.
- Élaborer des stratégies en milieu de travail, des processus et des technologies émergentes qui permettent aux médecins de prodiguer à leurs patients des soins de qualité sans prendre trop de temps ou subir une surcharge de travail.
- Encourager l'adoption de normes de travail qui, applicables aux médecins, tiennent compte des normes de santé au travail dont bénéficient les autres travailleurs canadiens.
- Créer un environnement où on n'interdit pas aux médecins qui consultent pour un problème de santé de travailler parce qu'ils sont malades ou ont cherché de l'aide, tant qu'ils peuvent effectuer leurs activités professionnelles en toute sécurité.

PARTICULIERS

Engagement à l'égard de l'autogestion de la santé et du soutien aux pairs



- Accorder de la valeur à sa santé et à son bien-être personnels, et donner l'exemple en matière d'autogestion de la santé dans le cadre des responsabilités décrites dans le rôle du professionnel du référentiel des compétences CanMEDS, notamment : démontrer une conscience de soi et gérer son bien-être et son comportement professionnel, et promouvoir une culture axée sur la formation et la pratique qui favorise le dépistage des collègues en difficulté et offre un soutien et une réponse efficace à leurs besoins.
- Reconnaître les signes de détresse et de maladie chez soi et chez ses collègues et agir en conséquence, et cultiver des stratégies d'autogestion.
- Promouvoir une culture de formation et d'exercice qui encourage les comportements de recherche d'aide et le maintien du bien-être physique, mental et social.
- Reconnaître l'influence qu'ont les leaders sur la culture de formation et d'exercice par leurs moyens de communication implicite et explicite de leurs valeurs fondamentales, et appuyer les futurs champions de la santé et du bien-être.